

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des  
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE  
: 03.27.53.75.15  
Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :  
DGA des Politiques Municipales :  
DGA des Moyens généraux :  
DGST :  
Service des Ressources Humaines :  
Service des Marchés Publics :  
Classeur 3<sup>ème</sup> :  
Services Extérieurs :

**Date de la convocation : premier octobre**

**L'an deux mille quatorze**

**Le huit octobre à dix-sept heures,**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,  
sur la convocation et sous la présidence de :**

**Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)**

**EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY**

**A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS**

**ABSENTS : D DEJARDIN**

**A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT**

**Secrétaire de séance : X DUBOIS**

**OBJET N° 1 : Motion en faveur d'un référendum sur la réforme territoriale**

Le Gouvernement a lancé un vaste chantier marquant une nouvelle étape dans la réforme territoriale du pays. En particulier, le projet de loi relatif à la délimitation des régions marque une modification profonde de notre architecture institutionnelle.

La création de grandes régions, mais aussi la dilution programmée de l'échelon départemental, peuvent susciter des opinions contraires. Mais il est certain que les enjeux de cette nouvelle organisation territoriale sont tels qu'ils représentent un changement majeur dans l'histoire de notre République.

Les implications pour le bloc communal seront très importantes, tant en termes de financements que de compétences. Aussi, le Conseil municipal de Maubeuge estime qu'il ne peut y avoir un tel bouleversement territorial sans consultation des citoyens ; ce, en vertu des termes de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui précise : « *La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation* ».

Celle-ci a d'ailleurs été préconisée par le Sénat, assemblée dont le rôle constitutionnel est la représentation des collectivités territoriales de la République, qui a estimé qu'un « *référéndum relève d'une véritable obligation démocratique* ».

En conséquence,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- demander au Gouvernement de proposer à Monsieur le Président de la République, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution, d'organiser un référendum sur la réforme territoriale.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité**

- **demande** au Gouvernement de proposer à Monsieur le Président de la République, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution, d'organiser un référendum sur la réforme territoriale

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire de Maubeuge,**

**Arnaud DECAGNY**